RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agreste
Statistique publique
de l'agriculture, de l'alimentation,
de la forêt et de la pêche

ESSENTIEL | NOUVELLE-AQUITAINE

SEPTEMBRE 2026 N°88

PRODUCTIONS VÉGÉTALES

Les noisettes en Nouvelle-Aquitaine : chiffres clés

La région Nouvelle-Aquitaine est la principale zone de production française de noisettes, devant Occitanie et Centre-Val-de-Loire.
Le Lot-et-Garonne est le premier département français pour cette production.

La Nouvelle-Aquitaine, premier bassin français de production de noisettes

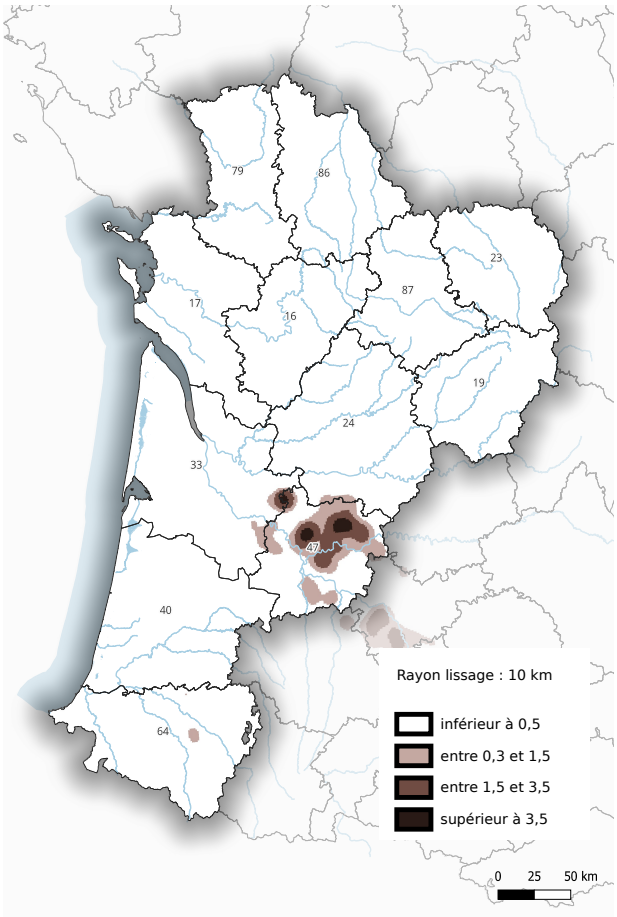
En 2025, la France compte plus de 8 780 ha de noisetiers. La Nouvelle-Aquitaine en regroupe plus de 58 %, suivie par l'Occitanie (24 %) et le Centre-Val de Loire. La région se situe ainsi largement au premier rang national. Cette structure territoriale confirme la prépondérance du Sud-Ouest dans la production nationale. Les autres régions contribuent à la diversification du verger national, mais leur poids reste limité. En 2025, la Nouvelle-Aquitaine produit plus de 5 730 tonnes, ce qui représente 60 % de la production nationale.

Une production marquée par une certaine variabilité annuelle

La filière noisette présente une variabilité interannuelle marquée. Après une production dépassant les 10 000 t en 2023, les volumes régionaux diminuent nettement en 2024 (4 552 t). Cette baisse, due en grande partie aux aléas climatiques et à la pression parasitaire, affecte la quasi-totalité des départements, notamment le Lot-et-Garonne qui détient 42 % des surfaces nationales.

Au cœur du Haut-Agenais, Cancon s'est imposé comme le principal centre de traitement de la noisette en France. En 2025, la production régionale progresse sur un an de 26 %. Elle retrouve le niveau de 2022 en s'approchant des 5 730 tonnes. Ces fluctuations illustrent la sensibilité du noisetier aux conditions climatiques et sont également liées aux phénomènes physiologiques d'alternance, fréquemment observés dans cette culture.

Carte 1
Répartition des surfaces (ha/km²) de noisettes en Nouvelle-Aquitaine en 2020



Source : Admin Express © IGN, Recensement agricole annuel 2020, carte réalisée par le SRISET

Tableau 1

Les surfaces et productions de la noisette en Nouvelle-Aquitaine, par départements de 2022 à 2025

Unités : hectares, tonnes

	2020	2022		2023		2024		2025	
	*Nombre d'exploitations**	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*	*Surface (ha)*	*Production (t)*
Nouvelle-Aquitaine	**377**	**4 485**	**5 783**	**4 788**	**10 498**	**4 972**	**4 549**	**5119**	**5 737**
Nouvelle-Aquitaine / France métropolitaine (%)	37 %	59 %	58 %	60 %	61 %	61 %	54 %	58 %	60 %
Rang occupé par la production Nouvelle Aquitaine /France métropolitaine*	-	1		1		1		1	
Charente	21	114	80	120	138	124	67	133	76
Charente-Maritime	13	65	46	68	78	70	38	75	43
Corrèze	15	37	4	39	7	40	3	43	4
Creuse	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Dordogne	41	245	330	245	380	268	200	278	331
Gironde	26	322	435	317	580	325	270	349	353
Landes	24	165	223	140	320	152	96	166	198
Lot-et-Garonne	184	3 215	4 340	3 530	8 500	3 660	3 695	3 725	4 433
Pyrénées-Atlantiques	27	170	230	170	330	170	100	175	208
Deux-Sèvres	s	s	s	s	s	s	s	s	s
Vienne	10	133	93	139	160	143	78	154	89
Haute-Vienne	7	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS	NS

s : secret statistique, NS : non significatif

Source : *Agreste – RA 2020, Statistiques agricoles annuelles 2022 à 2025 (provisoire)

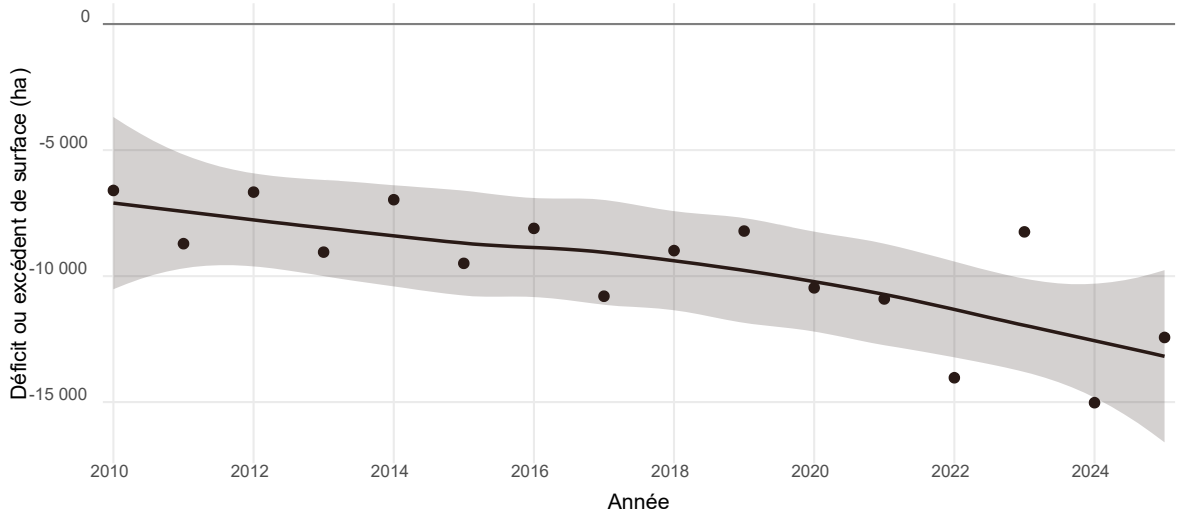
Au niveau national, une offre insuffisante face à la demande qui semble s'accentuer récemment

La France ne produit pas assez de noisettes pour couvrir sa consommation (graphique 1), son bilan surfacique en auto-approvisionnement est déficitaire. Ce déficit se renforce progressivement, en particulier à partir de 2018, avec des niveaux qui auraient nécessité jusqu'à près de 12 000 hectares supplémentaires pour atteindre l'équilibre entre production et besoins intérieurs. Ainsi, la production nationale reste insuffisante pour répondre à la demande intérieure, et le marché français de la noisette dépend majoritairement des approvisionnements étrangers, principalement de Turquie et d'Italie.

Graphique 1

Bilan surfacique de l'auto-approvisionnement en noisettes en France métropolitaine

Unités : hectares



Source : Agreste – Statistiques agricoles annuelles, bilans d'approvisionnement

Champ : France métropolitaine

Définition : Le bilan surfacique d'auto-approvisionnement est un concept théorique permettant de visualiser si la France produit assez pour répondre à la consommation des habitants. Quand la courbe est au-dessus de zéro, la production dépasse les besoins ; quand elle est en dessous, il manque des surfaces pour couvrir la demande.

MÉTHODOLOGIE

Ce document s'inscrit dans une série de fiches qui portent sur une sélection de produits emblématiques de la région Nouvelle-Aquitaine et/ou constitutifs de l'alimentation des Français, afin d'interroger la place de la région dans des cultures pouvant contribuer à la **souveraineté alimentaire nationale**.

Les données de surfaces et de productions proviennent des **Statistiques agricoles annuelles (SAA)** ; le nombre d'exploitants et la cartographie des surfaces sont issus du Recensement agricole 2020 (RA 2020). Le champ géographique couvre la Nouvelle-Aquitaine et ses départements, avec des comparaisons au niveau des principales régions productrices et au niveau national.

Le **bilan surfacique d'auto-approvisionnement** est calculé à l'échelle de la France métropolitaine, ce concept étant moins pertinent pour des territoires restreints. Il s'agit d'un indicateur théorique, exprimé en hectares, mesurant la capacité apparente de la production agricole à couvrir la consommation, hors flux d'importations et d'exportations. Les calculs reposent sur les enquêtes du SSP, complétées par les données des Douanes, de FranceAgriMer et de l'Insee, ainsi que par des informations issues des organisations professionnelles et instituts techniques.

Accéder à la publication nationale « Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2023-2024 » :
https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/Chd2519/detail/

https://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr
https://agreste.agriculture.gouv.fr

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Service régional de l'information statistique, économique et territoriale
Le Pastel – 22 rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES
Tel : 05 56 00 42 00
Courriel : contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

Directrice régionale : Virginie ALAVOINE
Directeur de publication : Pierre ETCHESSAHAR
Rédacteur en chef : Guillaume CHANET
Rédactrices : Isabelle LAFARGUE, Mélodie TRIOREAU, Delphine BESSON
Composition : Sriset
Dépôt légal : À parution – ISSN : 2726-8640 – © Agreste 2026